

Audiodiffusion

Journée mondiale de la liberté de la presse

3 mai 2014

Narrateur

La Journée mondiale de la liberté de la presse est célébrée tous les ans le 3 mai. Le thème de cette année 2014 est « La liberté des médias pour un avenir meilleur : contribuer à l'agenda de développement post-2015 ».

Madame Kristine Marsh, Attachée de presse de l'Ambassade des Etats-Unis à Dakar, revient ici sur cette journée.

Kristine Marsh

La Journée mondiale de la liberté de la presse, qui est célébrée tous les ans le 3 mai, est l'occasion de célébrer les principes fondamentaux de la liberté de la presse, d'évaluer la liberté de la presse, de défendre les médias des attaques contre leur indépendance, et de se souvenir des journalistes tués parce qu'ils faisaient leur devoir.

Le thème de cette année est « La liberté des médias pour un avenir meilleur : contribuer à l'agenda de développement post-2015 ».

Pour cette célébration, nous voulons mettre l'accent sur le rôle de la presse dans la protection de l'environnement, un des éléments du Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. En effet la presse peut jouer un rôle majeur pour faire prendre conscience des problèmes environnementaux. Elle peut s'avérer un instrument éducatif puissant dans le domaine de l'environnement.

Le journaliste doit sentir la pressante nécessité de sensibiliser à l'environnement, le public avec lequel il se trouve quotidiennement en rapport ; il peut ainsi apporter une contribution importante à l'Education à l'Environnement pour le grand public.

Par ailleurs, le public s'informe et se forme sur les questions environnementales principalement à travers les médias. De fait, le rôle de la presse quant à la perception du public sur l'environnement est important. Les journalistes ont une responsabilité essentielle en matière d'information et de formation du grand public sur les questions environnementales.

Ainsi, nous pensons que la presse doit fournir au grand public les connaissances de base qui permettraient d'orienter ses choix, de contribuer à la prise de conscience de la responsabilité individuelle et collective en matière de gestion de l'environnement et de susciter son engagement dans des actions quotidiennes dans ce sens.

Les États-Unis relèvent ce défi de l'environnement par le biais du Plan d'action pour le climat du président Obama et nous sommes engagés à parvenir à un accord ambitieux avec d'autres pays pour réduire les émissions de gaz dans le monde sous l'égide de la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique.

Le mois dernier, notre ambassadeur, Monsieur Lewis Lukens, avait entrepris un marathon de 115 Km, de Lompoul à Yoff, pour sensibiliser sur la nécessité de protéger et préserver l'environnement pour les générations futures.

La détérioration de l'environnement dépend de ce que nous faisons ; sensibiliser, conscientiser, informer juste et vrai et éduquer, tel doit être l'objectif de la presse.

#####